



L'assemblée générale des parents de l'école Pointe-Olivier, tenue au gymnase de l'établissement, situé au 278 Chemin-des-Patriotes, le 27<sup>e</sup> jour d'août 2024.

#### **1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue de la direction**

Mme Annie-Mélanie Rioux souhaite la bienvenue aux 44 parents présents à compter de 18h05. Mme Rioux explique que nous avons des codes QR cette année afin que les parents présents puissent suivre la réunion sur leur cellulaire et avoir les copies de documents en couleur. Présentation du Conseil établissement 2023-2024.

#### **2. Désignation d'un ou d'une secrétaire et la présidence d'assemblée**

Madame Annie-Mélanie Rioux agira à titre de présidente d'assemblée. Madame Chantale Cinq-Mars se propose comme secrétaire d'assemblée.

***Adopté à l'unanimité***

#### **3. Mot de la direction et présentation des membres de l'équipe-école**

Madame Annie-Mélanie Rioux présente le déroulement de la réunion, nomme que l'équipe école sera présentée vers la fin de la réunion.

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

- 1.0 Ouverture de la séance et mot de bienvenue
- 2.0 Désignation d'un ou d'une secrétaire et de la présidence d'assemblée
- 3.0 Mot de la direction et présentation des membres de l'équipe de Pointe-Olivier
- 4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5.0 Adoption du compte rendu de l'assemblée annuelle précédente
- 6.0 Rapport annuel du conseil d'établissement 2023-2024
- 7.0 Adoption de la procédure d'élection
- 8.0 Conseil d'établissement
  - 8.1 Rôle et fonction
  - 8.2 Élection des représentants et substituts au Conseil d'établissement (2 mandats de 2 ans)
- 9.0 Organisme de participation des parents (OPP)
  - 9.1 Rôle et fonctions
- 10.0 Formation ou non d'un OPP
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Résultats du vote s'il y a lieu
- 13.0 Élection du représentant et du substitut au comité de parents
- 14.0 Varia
- 15.0 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Madame Julie Jolin d'adopter l'ordre du jour préparé conjointement par la présidente du conseil d'établissement et la directrice.

***Adopté à l'unanimité***

#### **5. Adoption du compte rendu de l'assemblée annuelle précédente**

Suite à la lecture du compte rendu de l'assemblée générale des parents du 28 août 2023, il est proposé par madame Cynthia Boivin-Lapointe d'adopter le compte rendu du 28 août 2023.

***Adopté à l'unanimité***

#### **6. Bilan annuel du conseil d'établissement et rapport annuel 2023-2024**

Madame Rioux présente le bilan annuel du conseil d'établissement qui est maintenant intégré dans le rapport annuel de l'école. Elle explique aux parents présents que le rapport annuel contient entre autres, le projet éducatif ayant refait en totalité, le portrait de l'école appuyé avec des photos. Madame Rioux présente

également les coups de cœur : À l'École on bouge ! qui consiste à bouger au moins 1h par jour, les moments spéciaux de lecture chez les élèves, les activités professeurs-élèves, le défi Chin-Chin, la campagne de financement dans le but de bonifier les activités scolaires.

Elle mentionne qu'il y aura 15 classes à Pointe-Olivier cette année dont 2 classes de maternelle 5 ans et 1 classe de maternelle 4 ans.

L'équipe TES sera composée de deux techniciennes en éducation spécialisée et un technicien en éducation spécialisé.

Le rapport annuel fait également état du plan d'action pour contrer l'intimidation dans l'école.

Madame Rioux explique à l'Assemblée le fonctionnement des réunions du Conseil et le rôle de celui-ci. Par exemple, le conseil adopte le budget, les sorties éducatives, la grille-matières, les prêts de locaux et les effets scolaires. Il est proposé d'adopter le bilan annuel du conseil d'établissement 2023-2024 ainsi que le rapport annuel de l'école Pointe-Olivier.

***Adopté à l'unanimité***

## **7. Adoption de la procédure d'élection**

Madame Rioux rappelle qu'il y a deux mandats de deux ans et un mandat d'un an disponibles cette année. Il est convenu par les membres de l'assemblée de procéder par un vote à main levée.

- Isabelle La Rocque (38 votes) – Mandat de 2 ans
- Jean-François Pratte (24 votes) sera 1<sup>er</sup> substitut
- Alex Demers-Noiseux se présente comme 2<sup>e</sup> substitut (26 votes)
- Alexandre Burelle (25 votes) – Mandat de 2 ans
- Pascale St-Louis se présente comme 3<sup>e</sup> substitut (15 votes)

## **8. Conseil d'établissement**

Ce point a été discuté au point 6 de la rencontre.

## **9. Organisme de participation des parents (OPP)**

### 9.1 Rôle et fonction

Madame Rioux présente le rôle d'un OPP afin de savoir si les parents désirent s'impliquer au sein de ce comité. Madame Rioux précise que l'OPP œuvre en réponse aux besoins de l'école et actuellement il n'y a pas de mandat ou de besoin de financement. Elle mentionne que si le besoin se présente en cours d'année, l'école fera une demande pour des bénévoles de façon ponctuelle.

Discussion sur la possibilité de ne pas former d'OPP car la formule actuelle fonctionne très bien.

## **10. Formation ou Non d'un OPP**

Il est proposé par madame Julie Jolin de passer au vote afin de déterminer la tenue ou non d'OPP pour cette année.

- *4 personnes s'abstiennent*
- *La majorité est contre*
- *5 sont d'accord*

**Adopté à l'unanimité**

**11. Période de questions**

Lors de l'assemblée générale, plusieurs questions ont été soulevées par les parents, notamment sur les règles dans les autobus (lecture, nourriture, devoirs), l'état des fenêtres, la réparation d'un trou de bouette, ainsi que les récentes modifications du système d'alarme-incendie.

La direction a répondu à toutes les questions avec clarté. Elle a également présenté les projets de peinture à venir, les travaux réalisés (drain français, cour de maternelle, module de jeux, débarcadère, cabanon), et a précisé qu'aucune présence d'amiante n'a été détectée. Des ventilateurs et des climatiseurs ont été installés dans certains locaux, et un projet de patinoire fixe a aussi été évoqué.

**12. Résultats du vote s'il y a lieu**

Les membres élus à mains levées sont Madame Isabelle La Rocque et Monsieur Alexandre Burelle, chacun pour un mandat de deux ans.

**13. Élection du représentant et du substitut des parents au comité de parents**

Ce point a été reporté à la première rencontre du conseil d'établissement du 17 octobre prochain.

**14. Varia**

N/A

**15. Levée de l'Assemblée**

Il est proposé par Madame Isabelle La Rocque et unanimement résolu de lever l'Assemblée. Il est 19h02.

Annie-Mélanie Rioux  
La directrice de l'école

Isabelle La Rocque  
La présidente du Conseil